

En février 2023, le climat des affaires en France s'améliore légèrement et le climat de l'emploi reste favorable

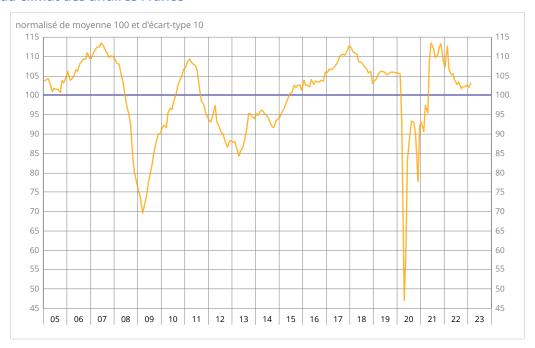
CLIMAT DES AFFAIRES - FÉVRIER 2023



En février 2023, le climat des affaires en France s'améliore légèrement

En février 2023, le climat des affaires en France s'améliore légèrement. L'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, gagne un point par rapport à janvier. À 103, il reste un peu au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Cette légère amélioration en février résulte principalement de celle des perspectives générales et personnelles d'activité dans les services.

Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee

Dans les services, l'indicateur de climat des affaires s'améliore un peu de nouveau, du fait notamment de l'augmentation des soldes d'opinion relatifs aux perspectives d'activité, tant générales que personnelles.

Dans l'industrie, le climat des affaires s'améliore légèrement, pour le troisième mois consécutif. Les soldes d'opinion sur la production passée et les carnets de commandes contribuent principalement à cette évolution en février.

Dans le commerce de détail (y compris commerce et réparation automobiles), l'indicateur de climat des affaires augmente légèrement de nouveau, principalement du fait de la hausse du solde sur les perspectives générales d'activité du secteur.

Enfin, à l'inverse, dans le bâtiment, le climat des affaires se dégrade de nouveau en février, mais reste à un niveau élevé.

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

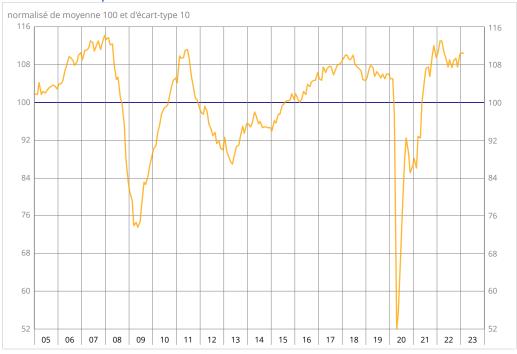
	Oct. 22	Nov. 22	Déc. 22	Jan. 23	Fév. 23
Indicateurs du climat des affaires					
France	102	102	103	102	103
Industrie	103	101	102	103	104
Bâtiment	115	113	115	114	112
Services	105	104	104	105	106
Commerce de détail	97	97	99	101	102
Commerce de gros		102		95	
Emploi	109	107	110	111	110

Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

Le climat de l'emploi reste favorable

En février 2023, l'indicateur synthétique de climat de l'emploi est quasi stable. À 110, il demeure bien au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Cette quasi-stabilité résulte d'évolutions contrastées : la nette amélioration du solde sur l'évolution récente des effectifs dans les services hors agences d'intérim est contrebalancée par la dégradation de celui sur l'évolution prévue des effectifs dans ce même secteur et des soldes sur les effectifs passés dans les autres secteurs.

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

Révisions

L'indicateur synthétique de climat de l'emploi de janvier 2023 est révisé à la baisse d'un point. Cette révision (après arrondi) s'explique principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises. Les autres indicateurs synthétiques de climat ne sont pas révisés (après arrondi).

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir de 30 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 27 janvier et le 17 février 2023.

Prochaine publication: le 28 mars 2023 à 8h45.

Contact presse: bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr: twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques 88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier ISSN 0151-1475